

PROJET RÉFÉRENT

Elaboration de la Trame Verte et Bleue du territoire de Metz Métropole (AMO)



OBJET DE L'OPÉRATION

- Aider la maîtrise d'ouvrage à mettre en perspective, sur les volets méthodologiques, les résultats d'une étude confiée à un prestataire privé, sur l'identification de la trame verte et bleue du territoire de l'intercommunalité ;
- Mettre au point un outil permettant aux élus d'affirmer leur volonté de s'engager dans un développement « raisonné » de leur territoire ;
- Conseiller la communauté d'agglomération sur la façon de porter cette politique à la connaissance de ses acteurs locaux.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Devant la volonté de nombreuses communes de travailler ensemble afin de préserver leur environnement, leur cadre de vie, leurs paysages, Metz Métropole souhaite finaliser le porter à connaissance de cette étude auprès des acteurs locaux, afin d'assister les communes compétentes en matière de document d'urbanisme Metz Métropole exprime une volonté forte de faire de la Trame Verte et Bleue un élément structurant des futurs documents d'urbanisme que sont les PLU Intercommunaux/PLU. Elle souhaite travailler à cela de façon volontaire, participative, et collégiale avec les communes intéressées.

LA RÉPONSE DU CEREMA

- Analyse critique du document remis par le prestataire dans une volonté d'amélioration ;
- Définition d'une doctrine en termes de sémantique ou de sémiologie graphique à adopter ;

CONTACT

✉ relation-clients-grandest@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménager avec la biodiversité

- Élaboration d'une stratégie ayant pour objectif de faire partager les travaux réalisés aux acteurs locaux (élus, techniciens) ;
- Organisation d'ateliers de concertation par groupes de communes ;
- Proposition de mise en place d'un Schéma Intercommunal de Cohérence Écologique ayant pour objectifs de maintenir et de conforter la structure écologique du territoire en orientant les décisions en matière de développement et d'aménagement ;
- Définition, en collaboration avec les services dédiés à l'urbanisme au sein de Metz Métropole, des prescriptions à associer à la présente étude afin de décliner la trame verte et bleue dans les futurs PLU/PLUi.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Pôle environnement et développement durable
de la Communauté d'Agglomération de Metz
Métropole

PARTENAIRES

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération
Messine (AGURAM)

LE CALENDRIER

Septembre 2013 à décembre 2014

PILOTE DU PROJET

Cerema Est
Département Aménagement et Développement
Durables - Division environnement